

Communiqué de Presse

Dans le cadre de la préparation du Plan Mondial de la Biodiversité des Nations-Unies, Total étend son Ambition Biodiversité

Paris, le 29 septembre 2020 – A l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations-Unies, Total, qui vient d'être reconnu comme entreprise « Lead » par le Global Compact des Nations-Unies, s'engage en faveur de la biodiversité en étendant son ambition en la matière autour des 4 grands axes :

- 1. Les zones d'exclusion volontaires** : le Groupe s'engage à reconnaître la valeur universelle des zones du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO, en ne menant aucune activité d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz dans ces zones. Total s'engage également à ne conduire aucune activité d'exploration de champs pétroliers en zone de banquise arctique.
- 2. Les nouveaux projets** : un plan d'action biodiversité sera mis en place pour chaque nouveau site qui serait situé dans une des zones d'intérêt pour la biodiversité que sont les zones UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) I à IV et les zones Ramsar. De plus, pour chaque nouveau projet qui se situerait dans une zone UICN I ou II ou une zone Ramsar, le Groupe s'engage à mettre en œuvre les mesures pour produire un impact positif net sur la biodiversité.
- 3. Les sites existants** : sur chaque site existant important pour l'environnement (sites en production de l'exploration-production, raffineries, sites pétrochimiques, centrales électriques à gaz), certifié ISO14001, un plan d'action biodiversité sera déployé. Total rendra compte de sa mise en œuvre auprès des différentes parties prenantes. Lorsqu'un site cesse son activité, Total s'engage à étudier la création de zones riches en biodiversité (habitats pour espèces rares, sanctuaires de biodiversité ...) comme une des options de remise en état de ce site.
- 4. La promotion de la biodiversité** : dans le cadre du programme Climat, Littoraux et Océans de la *Total Foundation*, Total soutiendra des actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes à la biodiversité et des actions de recherche. Total s'engage également à partager les données de biodiversité collectées dans le cadre des études environnementales sur les projets du Groupe avec la communauté scientifique et le grand public.

« La richesse de la biodiversité de notre planète est menacée. La prise en compte de la biodiversité par Total ne date pas d'aujourd'hui, mais la dégradation actuelle de notre environnement est une réalité qui appelle à un changement collectif et individuel de grande ampleur. Pour cette raison, Total renforce aujourd'hui son ambition et ses engagements en la matière, contribuant ainsi à l'ambition du Groupe de devenir la major de l'énergie responsable », a déclaré Patrick Pouyanné, Président-directeur général de Total.

Dès 2005, Total a adopté une politique biodiversité, matérialisant ainsi la prise en compte globale de ces sujets par le Groupe. En 2016, le Groupe s'est engagé à contribuer à la réussite des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies, dont ceux en lien avec la biodiversité. En 2018, Total est signataire de l'initiative act4nature promue par l'Association Française des Entreprises pour l'Environnement (EpE).

► Cliquez ici pour accéder au détail de notre ambition ◀

À propos de Total

Total est un groupe multi-énergies, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

Contacts Total

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress
Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL SE ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « Total », « Groupe Total » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs. Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.